PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 1ER SEPTEMBRE 2026

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 1er septembre 2026, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Gaétan Fortin, maire.

2026-09-217 Adoption de l'ordre du jour –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter l'ordre du jour.

2026-09-218 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026–
Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026.

2026-09-219 Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –
Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

Fournisseurs	# Factures	Description	Montant
- Aquatech	92491	exploitation des eaux usées	2 838.72$
- Diana Lussier Pelletier	960818	entretien d'août	1 724.63$
- Eurofins Environex	1258307	analyse d'eau	197.58$
- Transport Alain Grégoire	312156	travaux puisard chemin 4e Ligne	3 041.10$
- Jean-Rémi Surprenant	3179	2e coupe fauchage abord de route	1 973.73$
- Productions Saya inc.	2733	atelier percussion 27 septembre	1 149.75$
		TOTAL :	10 925.51 $

2026-09-220 Acceptation des comptes à payer en septembre 2026 (document 1-A) –
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 1er septembre 2026 au montant de 32 975.55$ le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyé par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois d'août 2026 au montant de 32 975.55$ à être payés en septembre 2026, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2026-09-221 Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –
Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant de 74,07$ à savoir :

Nom Fournisseur	Raison	Montant
Visa		
- Solutions iT Cloud.ca	antivirus Bitdefender	25.81$
- FUNIO	renouvellement nom domaine	U.S. 19.53$
- Amazon	grandes enveloppes	28.73$

2026-09-222 Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –
La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.
Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposés par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

Période de questions *Reportée à la fin*

2026-09-223 Autorisation de signature de l'entente relative à la fourniture du service de transport adapté –
Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Gaétan Fortin, maire et Madame Brigitte Garceau, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité l'entente relative à la fourniture du service de transport adapté

2026-09-224 Autorisation de mandater la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à lancer l'appel d'offres au nom de la municipalité –
MANDAT À LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU – APPEL D'OFFRES #SA-26-TR-0163
SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ PAR AUTOBUS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valentin a reçu une proposition de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de préparer, en son nom et au nom d'autres organismes municipaux intéressés, les documents d'appel d'offres nécessaires à une procédure d'attribution visant des services de transport adapté par autobus.

ATTENDU QUE la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM, articles 14. et 17.):

- permet à la Municipalité de Saint-Valentin de mandater la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu aux fins de l'attribution d'un contrat visant l'acquisition de biens, l'exécution de travaux ou la fourniture de services;
- prévoit que tout contrat attribué dans le cadre d'un tel mandat est assujetti aux règles applicables à l'attribution des contrats des organismes municipaux;
- prévoit que la présente procédure d'attribution est assujettie au règlement de gestion contractuelle applicable à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, notamment le « Règlement numéro 2424 sur la gestion contractuelle » adopté par son conseil municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valentin désire participer à cette procédure d'attribution regroupée afin de se procurer des services de transport adapté par autobus pour desservir son territoire, selon normes de services retenus et les conditions prévues aux documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin confirme sa disponibilité budgétaire et son adhésion à la procédure d'attribution regroupée mise en place par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu visant la fourniture de services de transport adapté par autobus, pour les besoins estimés, selon les deux scénarios possibles pour les durées prévues aux documents d'appel d'offres pour la période, soit

- Option A : 5 ans avec 2 options de renouvellement de 12 mois;
- Option B : 3 ans avec 2 options de renouvellement de 12 mois.

QUE la Municipalité de Saint-Valentin mandate la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de préparer, en son nom et au nom des autres organismes municipaux intéressés, les documents d'appel d'offres

QUE la Municipalité de Saint-Valentin mandate la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de mener la procédure d'attribution visant un ou plusieurs contrats de services de transport adapté par autobus, selon les durées prévues aux documents d'appel d'offres. L'attribution du contrat est conditionnelle à ce que les soumissions reçues respectent les estimations budgétaires établies pour l'OPTION A. Dans le cas contraire, l'OPTION B sera privilégiée aux fins de l'attribution du ou des contrats;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin mandate la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de procéder à l'analyse des soumissions reçues et à l'attribution du ou des contrats, selon les conditions prévues aux documents d'appel d'offres et à la loi applicable;

QUE si la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu attribue un contrat à une entreprise, la Municipalité de Saint-Valentin s'engage à respecter toutes les conditions de ce contrat, comme s'il l'avait conclu directement avec l'entreprise attributaire;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin s'engage à signer l'« ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ » avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmise à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

2026-09-225 Avis de motion modification règlement 532-2025 relatif à la bibliothèque –

Madame Hélène Blanchard, conseillère, donne avis qu'elle présentera ou fera présenter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 532-2025 relatif à la bibliothèque.

2026-09-226 FQM Assurance : Renouvellement contrat assurance –

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de renouveler les assurances de la Municipalité avec FQM Assurances inc. pour la période du 17 novembre 2026 au 17 novembre 2027 :

- Pour la couverture des assurances pour la municipalité et des véhicules au coût de 23 221.36$ taxes incluses;
- Pour la couverture d'assurance accident, dirigeants et bénévoles au coût de 654.00$ taxes incluses.

2026-09-227 Nomination responsable de l'ouverture de la salle lors des locations–

Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil de nommer un membre du Conseil responsable de l'ouverture des locations de salle pour les périodes suivantes :

Novembre, Décembre 2026 :	Monsieur Gaétan Fotrtin
Janvier, Février 2027 :	Monsieur Damien Beaulieu
Mars, Avril 2027 :	Madame Hélène Blanchard
Mai, Juin, Juillet 2027 :	Monsieur Philippe Fortin
Août, Septembre, Octobre 2027 :	Monsieur Yvon Landry

2026-09-228 Réparation ou remplacement des assises pour les jeunes à la bibliothèque –

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolue à l'unanimité du Conseil de voir à la réparation, si possible, de la chaise pouf poire pour les enfants dans la bibliothèque ou faire l'achat de nouvelle assise mais de modèle différent.

2026-09-229 Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Journal Coup d'œil : Offre de publication pour la semaine de la municipalité.

2026-09-230 Achats petit outils garage –

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolue à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat des petits outils suivants qui sont brisés ou désuet :

- Souffleur à batterie
- Taille haie à batterie
- Meuleuse à disque

2026-09-231 Modification de la constitution de l'Organisation Municipale de Sécurité Civile –

CONSIDÉRANT QU' à la dernière élection de novembre 2025, un nouveau Conseil a été élu ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de modifier la constitution de l'organisation municipale de sécurité civile qui aura le mandat de coordonner les efforts de la municipalité de Saint-Valentin lors d'un sinistre;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil :

QUE le conseil désigne officiellement les membres de l'organisation municipale de sécurité civile pour chacune des missions suivantes :

- Coordonnatrice des mesures d'urgence :
 Brigitte Garceau, directrice générale
- *Mission Administration :*
 Lise Deneault Kaech, secrétaire /
 Substitut: Brigitte Garceau, directrice générale
- *Mission Services aux personnes sinistrées :*
 Hélène Blanchard, conseillère #1 /
 Substitut : Philippe Fortin, conseiller #3
- *Mission Secours aux personnes :*
 Philippe Fortin, conseiller #3 /
 Substitut : Service sécurité incendie St-Paul-de-l'Île-aux-Noix
- *Mission Protection des biens :*
 Sûreté du Québec
- *Mission Communication :*
 Gaétan Fortin, maire /
 Substitut : Hélène Blanchard, conseillère #1
- *Mission Services techniques, travaux publics, transport :*
 Yvon Landry, conseiller #4 /
 Substitut : Damien Beaulieu, conseiller #2

2026-09-232 Achat jeux / équipement pour les loisirs –

Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser les achats suivants :

- Jeux de pétanque;
- Jeux de badminton transformable en jeux de volleyball;

- Rangement fermé, style mini cabanon.

2026-09-233 Tournoi inter-régional HMB de Napierville –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolue à l'unanimité du Conseil de consentir un partenariat bronze au coût de 150.00$ pour le tournoi Inter-Régional HMB de Napierville pour la saison 2026-2027.

2026-09-234 Remise de la chaise des générations au Conseil municipal –
En début d'assemblée, le Conseil municipal a eu la chance de recevoir la visite de petit citoyen et citoyenne afin de remettre une chaise peinte par des enfants lors d'une activité qui a eu lieu cet été.

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil que cette chaise soit mise au centre, de l'espace vide, de la table des délibérations afin que le Conseil municipal présent et futur prennent en considération le futur des enfants dans leurs délibérations.

Période de questions

2026-09-235 Levée de la séance ordinaire –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:30 heures.

Je, Gaétan Fortin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaétan Fortin	Brigitte Garceau
Maire	Greffière-trésorière